

## AVIS

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire,  
**Le Jeudi 5 juin 2025, à 20h30**  
**À la Salle Hors Sac de Saint-Hilaire,**

Madame le Maire,  
Dominique CLOUZEAU  
Pour le Maire empêché,  
Isabelle RUIV, 1<sup>ère</sup> adjointe



### Ordre du Jour

2025-06.00 Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 15 mai 2025

#### AFFAIRES GENERALES

2025-06.01 Dénomination de salles communales et de l'école située à Saint-Pancrasse sur proposition du Conseil Municipal des Enfants  
2025-06.02 Composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes Le Grésivaudan fixée dans le cadre d'un accord local – avis de la Commune  
2025-06.03 Approbation de la création et du projet de statuts de la Société Publique locale (SPL) du Grésivaudan et désignation d'un représentant de la Commune  
2025-06.04 Désignation d'un représentant à la Société Citoyenne Grési 21 SAS  
2025-06.05 Attribution de subventions aux associations du Plateau-des-Petites-Roches pour l'année 2025

#### URBANISME

2025-06.06 Mise en œuvre d'une procédure de déclassement simplifié pour des sections de chemins communaux

#### RESSOURCES HUMAINES

2025-06.07 Validation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)  
2025-06.08 Modification du tableau des emplois

#### DIVERS

2025-06.09 Compte-rendu des décisions prises par Madame le Maire au titre de l'article L2122-22 du CGCT